

BAREME HONORAIRES AGENCE

(Au 04 Octobre 2022)

TRANSACTION

De 0 à 89 999 € : 6 000 € TTC

De 90 000 € à 139 999 € : 7 000 € TTC

De 140 000 € à 249 999 € : 5,5 % TTC

De 250 000 € à 349 999 € : 5% TTC

Au-delà de 350 000 € : 4% TTC

(Honoraires à la charge de l'acquéreur)

Estimation facturée 150€ TTC dans le cadre d'une succession, donation, ISF, séparation...